RÉPONSE

DE Mr. DE COULMIERS,

ABBÉ D'ABBECOURT,

A UN DE SES COMMETTANS,

Tant sur l'objet des DIXMES, *que sur un Plan de* FINANCE.

Vous me reprochez mon silence, Monsieur l'Abbé, dans l'Assemblée Nationale, depuis la réunion de l'Ordre du Clergé. Pour me justifier auprès de vous, il me suffira de vous expliquer la conduite que j'ai tenue.

Je vous répondrai d'abord que je n'ai pas la prétention d'avoir entraîné l'Ordre du Clergé par mon opinion; la question de la vérification des pouvoirs avoit été mise en délibération; les raisons pour & contre

THE NEWBERRY LIBRARY

avoient été débattues, & mon opinion étoit formée.

Appellé pour l'exprimer, je l'ai fait, d'après ma conscience, & le serment de servir ma Patrie, auquel je serai toujours fidele.

J'ai eu l'honneur, ou le malheur (si vous le voulez, d'après votre opinion) d'ouvrir le premier l'avis de la réunion; mais je l'ai fait à mon tour & à mon rang.

Le 11 de ce mois, j'avois la parole sur les Dixmes, (j'ai jugé par votre style, Monsieur, que cet article vous intéressoit), j'y ai bien ma petite part aussi; je vous confesse néanmoins que mon but n'étoit pas de revenir sur l'arrêté de la nuit du 4 au 5 Août. Je m'estime heureux d'avoir une propriété usufruitière à sacrifier au bien général de ma Patrie; je partage ce sentiment avec tout le Clergé, qui s'empressera toujours de donner l'exemple de désintéressement & de l'amour patriotique.

Je désirois seulement prouver que l'abandon général des dixmes, tel que plusieurs le comprenoient, n'étoit pas le bien général; qu'il ne serviroit qu'à enrichir les grands propriétaires des terres des dépouilles du Clergé; qu'ils savoient néanmoins qu'ils n'avoient pas acheté la dixme par l'acquisition des terres dont elles étoient

grevées, & qu'elle ne peut leur appartenir.

Je représentois le pauvre peuple des campagnes, dont l'Assemblée Nationale vouloit s'occuper, privé par le fait, des secours innombrables que lui procuroient les dixmes entre les mains de Pasteurs vertueux, & des Ecclésiastiques charitables.

Je dépeignois l'inquiétude légitime des citoyens, des peres de famille, qui avoient placé leurs fonds sur le Clergé, en voyant la plus sûre garantie de leur hypothèque détruite; l'Etat déjà absorbé de dettes, chargé gratuitement d'une nouvelle créance de soixante-dix millions, par la remise précipitée des dixmes.

Je disois, avec certitude & vérité, que l'Etat perdoit sur l'imposition des tailles six millions d'impôts, qui portoit sur la location des dixmes. Toutes les personnes chargées de la confection du rôle des tailles, savent que les fermiers locataires des dixmes étoient imposés pour la taille au quart du prix du bail des propriétaires, attendu que la perception des dixmes n'entraînoit que très-peu de frais d'exploitation.

Je ne craignois pas d'avancer que l'amour du bien public étoit une phrase illusoire, & un prétexte dont on se servoit pour

couvrir une uſurpation, & anéantir un droit légitime qui fatiguoit le riche propriétaire; que la promptitude de la délibération ne lui a pas permis d'examiner qu'il étoit de ſa délicateſſe de s'oppoſer à une délibération dans laquelle il étoit juge & partie; que la Nation, le moment d'enthouſiaſme diſſipé, jugeroit avec ſévérité cette opération, & lui en demanderoit un compte rigoureux.

Je propoſois en conſéquence que, conformément à l'arrêté de la nuit du 4 au 5 Août, il fût déclaré, que chaque propriétaire ſeroit libre de racheter ſa dixme, ſuivant le prix & le tarif qui ſeroit diſcuté & adopté dans chaque Aſſemblée Provinciale; que le capital ſeroit dépoſé dans une caiſſe nationale, pour ſervir & aider à acquitter les dettes de l'Etat, qui ſeroit tenu d'en payer l'intérêt en denrées aux Bénéficiers propriétaires des dixmes rachetées.

Ce plan ne violoit pas la propriété, aſſuroit un ſort aux Bénéficiers, hypothéqué ſur le fonds de leurs propriétés.

Autrement il faudra, ſuivant les regles de la juſtice, dont certainement l'élite de la Nation ne s'écartera jamais, établir un impôt repréſentatif de la dixme, pour ſubvenir à la dépenſe du Culte Divin, à l'entretien des Miniſtres des Autels, au ſoula-

gement des pauvres, aux réparations & reconſtructions des Preſbytères des Egliſes, & à tous les établiſſemens, Séminaires, Ecoles, Colléges, Hôpitaux, Communautés & autres, à l'entretien deſquels les dixmes étoient affectées.

Cet impôt peſera ſur la généralité des Contribuables, & ſera ſupporté également par ceux qui n'ont pas de propriétés foncières, pendant que les Propriétaires des terres jouiront ſeuls du bénéfice de la ſuppreſſion & remiſe de la dixme dont leurs terres étoient grevées par les clauſes même du contrat d'acquiſition.

Mon devoir, l'intérêt de mes Commettants, m'obligent à des repréſentations que l'enthouſiaſme du Clergé ne m'a pas permis de faire à l'Aſſemblée Nationale; cette vérité ſera démontrée mathématiquement par une plume plus habile que la mienne. La ſuite prouvera que l'abandon, tel qu'il a été fait, rencontrera dans ſon exécution des difficultés preſque inſurmontables, & que ceux qui ont annoncé cette offrande, ne l'avoient pas méditée; qu'ils n'avoient ni le droit, ni le pouvoir de la propoſer: je l'ai adoptée pour mon compte particulier; j'en étois le maître; je puis faire ſur ma propriété un ſacrifice pour l'intérêt de ma Patrie.

Je rougirois d'une pauvreté, suite d'une dissipation ou d'une administration vicieuse; je serai très-honoré d'une pauvreté, suite des sacrifices volontaires faits à l'avantage général.

Lorsqu'il a été question de l'emprunt, j'avois encore demandé la parole; mais j'étois le quinzième: il faut conquérir la Tribune, & mon physique me donne peu d'avantage à ce genre d'escrime: je désirois présenter un Plan de Finance, que je crois utile; je me propose de le rendre public par la voie de l'impression. Je vous fais part des idées dont j'aurois entretenu l'Assemblée Nationale, avant de lui développer mon Plan. Comme elles ont été dictées par l'amour du bien public, j'espere que vous les lirez avec une indulgence que je réclame au nom des sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR, &c.

DE COULMIERS, Abbé d'Abbecourt.

MOTION

Qui devoit être faite le jour que M. le principal Ministre des Finances a proposé à l'Assemblée Nationale un emprunt de quatre-vingt millions.

MONSIEUR,

PERMETTEZ-MOI quelques réflexions sur les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons. Si un Financier vous a proposé un plan de Religion, j'ose me flatter que vous ne trouverez pas mauvais qu'un Solitaire vous soumette un plan de finance.

L'Europe, & l'Univers entier, nous considere; nous avons toujours passé pour la Nation la plus fidèle à son Roi; nous ne serons ni moins généreux, ni moins constans que lui, & nous n'oublierons jamais que, seul, il est venu au milieu de nous, nous demander nos conseils. Que de devoirs cette confiance, cette démarche, ne nous impose-t-elle pas?

Nous avons, par des décrets ſolemnels, annoncé les Droits ſacrés de l'Homme.

Nous avons, par un enthouſiaſme patriotique, fait preuve de notre déſintéreſſement individuel; mais, Meſſieurs, dans la nuit du 4 au 5 Août, n'avons-nous pas ouvert les voies à bien des réclamations? Qui de nous peut ſe flatter d'avoir, dans ce moment d'enthouſiaſme patriotique, conſulté ſes Cahiers? Ils renfermoient néanmoins des ordres, des pouvoirs; avons-nous réfléchi ſur la force de notre ſerment, en attaquant des propriétés, n'importe de qui? Ne craignons-nous pas d'être déſavoués? & ſi nous le ſommes, que reſtera-t-il de nos opérations? Oſerai-je prononcer le mot? un déſordre, une confuſion générale, l'arnarchie enfin.

Parcourons, Meſſieurs, les différens Etats; qu'y trouvons-nous? le Roi le plus vertueux, le plus fait pour mériter notre amour & notre reſpect, iſolé, ſans force, ſans troupes, ſans cette pompe qui doit accompagner le premier Monarque de l'Univers: ſes vertus, notre amour, veillent à ſa conſervation, j'en conviens; mais la Majeſté du Trône exige un appareil impoſant, qui honore autant la Nation que le Souverain.

La Nobleſſe, après avoir fait l'abandon de ſes Priviléges pécuniaires, devoit s'attendre à des ſentimens de reconnoiſſance; ſes membres ſont inſultés & ſes propriétés ravagées!

Je ne vous parlerai ni de la Religion, ni de ſes Miniſtres ; mon état pourroit me rendre ſuſpect de partialité. Nous devons d'ailleurs à cette auguſte Aſſemblée la plus grande reconnoiſſance, pour le zèle & la fermeté avec laquelle elle a ſoutenu & défendu la Religion attaquée par des opinions hazardées. Sûrs de vos vertus, Meſſieurs, le Clergé doit reſter immobile ; nous n'avons pas beſoin de défenſeurs parmi nos frères & nos amis ; nous n'aurons jamais qu'à nous applaudir de notre réunion à nos vertueux Collègues.

Le Militaire, dont la force conſiſte dans la règle & la ſubordination, eſt anéanti.

Les Tribunaux, chargés de maintenir le bon ordre, de veiller à la sûreté des Citoyens & des propriétés, ſans conſidération ; les Magiſtrats vertueux & éclairés, confondus avec des Collègues deshonorés, qu'ils dénoncent eux-mêmes à la Nation comme le premier objet de réforme: que deviendra la Juſtice, ſi l'on s'accoutume à mépriſer ſes organes ſacrés ?

Les deniers publics pillés, la finance épuisée, & par conséquent réduite à l'impossibilité de remplir ses engagemens.

Le Commerce languissant; Paris, cette ville superbe, l'honneur & la splendeur du Royaume, abandonnée, déserte, & consumée par des divisions intestines.

Les Provinces en allarmes, invoquant notre secours, se reposant sur la promptitude & la sagesse de nos délibérations.

Craignons, Messieurs, que l'on ne connoisse ni la force, ni l'étendue du mot *liberté*. Renfermons-le dans de justes limites, dans la crainte qu'elle ne dégénère dans la plus affreuse licence. N'abuse-t'on pas de tout? Cette liberté de la presse illimitée, si désirée, quels maux n'occasionne-t'elle pas? vous gémissez de l'abus qu'on en fait; votre vertu m'en est un sûr garant. Je ne dénoncerai pas à l'élite de la Nation assemblée ces écrits incendiaires, répandus sous nos yeux, où notre nom, notre autorité est souvent usurpée; vous les connoissez, votre sagesse y pourvoira.

Telle est en abrégé notre affligeante position; tels sont les maux auxquels il est de notre devoir, de notre honneur de remédier; autrement, nos noms destinés à être couverts

de gloire & comblés de bénédictions, seront voués à la haîne des générations les plus éloignées.

Ce Royaume, à notre arrivée, étoit endetté, le *déficit* immense; mais le mal n'étoit & n'est pas encore sans ressources; elles sont incalculables dans une Nation libre & généreuse.

Mais que de malheurs se sont multipliés depuis que nous sommes assemblés! le *déficit* est augmenté de plus de 150 millions. Un honorable Membre (1) nous a dit, avec son éloquence ordinaire, une vérité bien affligeante; *que les bâses de l'antique édifice étoient vermoulues.* Profitons de son avis, mettons-y des étais, bien solides & bien assurés, avant que de changer ces bâses vermoulues; songeons que nous habitons tous cet antique édifice, & que la chûte nous écraseroit, si la prudence, la sagesse, ne présidoient à nos opérations, & si nous détruisons toutes les bâses à la fois.

Mon âme est navrée de douleurs, toutes les fois que j'entends dire que la révolution qui doit s'opérer doit être cimentée du sang de beaucoup de nos concitoyens. Ces pro-

(1) M. le Comte de Mirabeau.

pos barbares deshonorent leurs Auteurs ; dignes d'être rejettés du sein d'une Nation aussi douce que la nôtre.

En effet, quel en seroit le motif? Les Ordres ne sont-ils pas réunis? La Noblesse & le Clergé n'ont-ils pas renoncé à leurs Priviléges pécuniaires? Les droits de la servitude féodale ne sont-ils pas détruits? Ne sommes-nous pas tous enfans d'une même famille? Les droits de prédilection ne sont-ils pas anéantis parmi nous?

Dès-lors plus de secousses violentes. Tous également Citoyens François, nous travaillerons au bonheur de notre commune Patrie; la confiance & l'amitié seules animeront nos glorieux travaux.

Un Ministre chéri, qui a justement mérité la confiance nationale, préside à nos finances; nous sommes sûrs de ses vertus & de ses talens : n'avons-nous pas, Messieurs, à nous reprocher de ne nous être pas assez reposés sur ses lumières pour un emprunt nécessité par des circonstances que nos Commettans ne pouvoient prévoir?

On ne peut disconvenir qu'une Administration qui laisseroit subsister une masse énorme de dettes, sans chercher les moyens de la diminuer, ne fût vicieuse en elle-même,

& infiniment préjudiciable tant au Monarque qu'à la Nation.

L'économie & l'ordre fourniront, ſans contredit, de grandes reſſources; comme la marche en eſt lente, les fruits en ſont éloignés : en attendant, les impôts ſe multiplient; on n'apperçoit la réduction que dans une longue perſpective; à peine même oſe-t-on s'en flatter.

De-là le découragement général. Il s'agit donc de trouver un plan ſimple, peu compliqué, dont la bâſe ne porteroit pas ſur un impôt, donneroit des moyens d'amortir une portion conſidérable des dettes de l'Etat, & qui loin de toucher à la fortune des Citoyens, leur procureroit des avantages préſens, une perſpective heureuſe pour l'avenir, fourniroit à l'Etat des ſecours pour les dépenſes extraordinaires, à un denier médiocre, & mettroit le Gouvernement à portée de retirer une partie des effets royaux.

Rien ne ſeroit plus dangereux, plus préjudiciable, que de changer, ſans la plus mûre réflexion, la forme établie pour l'adminiſtration & le recouvrement des deniers du Roi.

Toute ſecouſſe, en pareille matière, ne peut être que très-nuiſible, & cauſer de pernicieux effets. Les exemples tant anciens

que modernes, éclairent plus que tout ce que l'on pourroit dire. Il faut corriger les abus; mais les moyens doivent être employés avec prudence & ménagement: l'inconvénient d'écouter tous les novateurs, eſt auſſi dangereux en Politique qu'en Religion.

Un impôt ſur le luxe, qui ne peſeroit que ſur les riches, ſeroit ſans contredit le plus avantageux: mais qui peut ſe flatter de ſauver ſa fortune du bouleverſement général? Que de malheureux déjà renvoyés par des réformes forcées, vont ſe trouver ſans ſecours & ſans aſyle! N'augmentons pas le mal avant que de trouver les moyens de le prévenir.

Ordonnerons-nous la fonte de la vaiſſelle? ce moyen eſt foible & mal-adroit; il ne ſert qu'à découvrir à nos ennemis, ainſi qu'à l'étranger, la diſette de l'Etat.

Je propoſerai donc une Aſſociation Royale, Nationale & patriotique, dont le plan préſente le rembourſement de quinze cents ſix millions ſix cents mille livres; ou plutôt l'amortiſſement de cette ſomme.

Le Roi ne payera que ſix au plus pour cent en viager ſur une tête. Le Public trouvera un avantage propre pour le déterminer; le prix médiocre de chaque action, la facilité de s'en procurer en donnant des effets

Royaux, le genre de ceux qui pourront en avoir, la perſpective d'un avenir heureux, d'une fortune ſolide dans la vieilleſſe, acquiſe par des voies ſimples, honnêtes, garantie par l'Aſſemblée Nationale : ces avantages réunis ſont faits pour exciter les Citoyens de tous les Ordres de l'Etat.

Il n'eſt pas néceſſaire d'animer l'attachement naturel de nos Concitoyens pour le meilleur des Rois ; les cœurs en ſont animés aujourd'hui plus que jamais ; pénétrés de reſpect, d'eſtime, d'amour pour ſa Perſonne Sacrée, d'une juſte confiance dans ſes Miniſtres, dans quel moment peut-on être plus aſſuré d'une abondante récolte ?

On ne ſera plus contraint de venir à la fâcheuſe & cruelle extrémité de la réduction des rentes ; leurs propriétaires n'entendront plus publier ces triſtes Edits, qui, en retranchant leurs revenus, annonçoient l'abus du deſpotiſme le plus arbitraire.

Le Roi aura la douceur & la conſolation de payer aux Militaires les penſions, récompenſe légitime de leurs travaux ; il ſuivra les mouvemens de ſon cœur en ſoulageant ſon Peuple par la diminution des Impôts que le malheur des tems ne fait qu'accumuler ſur ſa tête.

Le développement de cette Association Royale, Nationale & patriotique, composée de quinze Banques, de chacune cent millions quatre cents quarante mille livres, va être soumis à l'impression, & dédié à l'Assemblée Nationale, comme l'hommage public de mon respect & de mon tendre amour pour la Patrie.

De l'Imprimerie de VALLEYRE l'aîné.